



Master 2

Droit international et européen

Finalité

Offrir une formation de haut niveau
permettant d'acquérir les compétences nécessaires
aux métiers de l'International et de l'Européen



Une formation juridique de haut niveau

La formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les enseignements dispensés ont pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une **vision cohérente des grands problèmes juridiques** de la **sphère internationale** ainsi que du cadre plus restreint de l'**espace européen**. Ils visent à développer les aptitudes des étudiants à évaluer précisément les problèmes juridiques et à y apporter des réponses efficaces et adéquates.

Pour remplir cet objectif, la formation s'appuie sur des **méthodes pédagogiques stimulantes** qui favorisent les études de cas, les procès simulés et les simulations de consultations juridiques tout en mettant l'**accent sur la dimension théorique et « transversale »** des sujets étudiés. La formation encourage aussi le

travail en équipe et vise, par ces exercices tant écrits qu'oraux, à développer les capacités rédactionnelles des étudiants ainsi que leurs capacités oratoires face à des publics variés.

COMPÉTENCES ACQUISES

Parmi les compétences à acquérir, sont plus particulièrement recherchées :

- la maîtrise des grands modèles théoriques du droit international et européen ;
- le management et le travail en équipe ;
- les aptitudes à connecter les différentes branches du droit ;
- la capacité à introduire dans la réflexion théorique les pratiques institutionnelles ;
- la faculté d'intégration dans un laboratoire d'accueil ;
- l'acquisition des compétences propres à l'écriture scientifique ;
- la sensibilisation aux techniques de l'enseignement ;
- la valorisation de l'anglais comme langue indispensable à la carrière d'un internationaliste.

CHIFFRES CLÉS

• **20 étudiants** par promotion

• 60 heures de cours optionnels proposés en **anglais**

• **Taux de réussite** entre 90 % et 100 %

• 30 % de la promotion issue **d'universités étrangères**

2



Les débouchés

SECTEURS D'ACTIVITÉ OU TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Cette formation constitue le **préalable indispensable** à la préparation d'une **thèse de doctorat** dans ces disciplines en ce qu'elle initie les étudiants à la recherche de haut niveau en droit international et en droit européen. Cette thèse peut avoir une dimension académique ou une dimension professionnalisante.

En dehors de la préparation d'une thèse, les titulaires de cette formation peuvent postuler à des emplois de haut niveau de juriste ou d'administrateur au sein des **diverses organisations intergouvernementales ou non gouvernementales**.

3

Les compétences acquises favorisent l'accès à la fonction publique de leur pays d'origine, y compris aux fonctions diplomatiques et consulaires, ou les dirigent vers des cabinets d'avocats, de consulting et d'audit ou les départements juridiques de grandes entreprises.

INTERVENANTS EXTERIEURS

M. N. BONUCCI (Chef du Service Juridique de l'OCDE), Mme L. BURGORGUE LARSEN (Université Paris 1), M. Y. DAUDET (Secrétaire général de l'Académie de droit international de La Haye), Dr Jeremy FARRALL (Australian National University), Mme KOUZNETSOVA (Université de Nijni Novgorod), M. M. NISHIUMI (Université Chuo à Tokyo), M. S. PERRAKIS (Université d'Athènes), M. S. SEGURA (Direction des affaires juridiques, Ministère des affaires étrangères).

TÉMOIGNAGE

« Grâce à la présence d'étudiants venant des quatre coins de la planète, de cours dispensés en français ou en anglais par des enseignants enthousiastes et passionnants, et enfin une ambiance de travail exceptionnelle, mon année de Master 2 restera inoubliable. Avec des enseignements théoriques et pratiques très complets, aussi bien en droit international qu'en droit européen, mais aussi de nombreux travaux de groupe permettant de confronter des visions très différentes du droit, le Master 2 Droit international et européen satisfera tous les étudiants désireux de devenir des juristes internationalistes et européens complets » (Thomas ARENDT, allocataire de recherche-moniteur, promotion 2009-2010).



Une formation à la fois pratique et théorique

Organisation pédagogique

SEMESTRE 1

UE 1	Les obligations internationales et la responsabilité internationale	24 heures
UE 2	Droit des politiques de l'Union	24 heures
UE 3	Simulation des négociations internationales ou européennes	20 heures
UE 4	Droit international et européen de l'environnement et du développement durable	15 heures
UE 5	Un cours à choisir parmi : The Fight against Terrorism and Fundamental Human Rights Contentieux international économique	15 heures 15 heures
UE 6	Un cours à choisir parmi : Droit des conflits armés et droit humanitaire Intégration européenne et Europe de la Défense	15 heures 20 heures

4

SEMESTRE 2

UE 1	Mémoire, séminaire d'encadrement et de suivi du mémoire et Méthodologie de la recherche	25 heures
UE 2	Séminaire Jean Monnet « Droits de l'homme, démocratie, état de droit en droit européen et international »	24 heures
UE 3	Jus contra bellum	15 heures
UE 4	Un cours à choisir parmi : Ethno-political Conflicts and International Law Européanisation du droit public	15 heures 15 heures
UE 5	Un cours à choisir parmi : Interaction normative entre le Conseil de l'Europe et l'UE Droit international et européen des étrangers	15 heures 15 heures
UE 6	Un cours à choisir parmi : International and European Human Rights Law : Sources, Monitoring and Compliance Droit de l'action extérieure de l'UE	15 heures 15 heures
UE 7	Grand Oral	

Les étudiants suivent également le cours du professeur invité (cours de 15 heures dispensé en anglais) et plusieurs conférences et séminaires organisés pour le Master chaque année en français et en anglais.

SEMESTRE 1

UE 1

Approfondissement des notions fondamentales du droit international public en matière d'obligations internationales et de responsabilité internationale à travers une pratique pédagogique dynamique : débats sur notions, initiation à la conduite d'un procès, à la plaidoirie, de manière à amener les étudiants à une réflexion personnelle sur les bases du droit international.

UE 2

L'objectif de ce séminaire est l'approfondissement du droit des politiques de l'Union afin de faire comprendre comment l'UE utilise le droit pour décider, organiser et faire appliquer ses grandes politiques dans les ordres juridiques nationaux des Etats membres dans le respect des contraintes juridiques liées à la répartition des compétences entre l'UE et les Etats membres.

UE 3

Cet enseignement vise à permettre aux étudiants d'acquérir, grâce à un travail de négociation fictive, une solide connaissance des processus décisionnels au plan international et européen ainsi que, au travers du cas soumis à la simulation, d'un dossier d'actualité au plan international et européen.

UE 4

Ce séminaire vise à permettre la maîtrise des éléments les plus saillants du droit international et européen dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

UE 5

The Fight against Terrorism and Fundamental Human Rights : suite aux attentats du 11 septembre, le terrorisme est apparu comme une menace globale impliquant une réponse au niveau mondial. Le cours vise à réfléchir au défi consistant à assurer l'équilibre entre sécurité et liberté en matière de lutte contre le terrorisme.

Contentieux international économique : l'objectif de ce cours est de présenter les différents modes de règlement des différends économiques internationaux et, plus précisément, de souligner leurs spécificités, tant au regard du droit international classique que du droit économique.

UE 6

Droit des conflits armés et droit humanitaire : introduire les étudiants au jus in bello, à savoir l'ensemble des règles du droit humanitaire et du droit de la guerre destinées à s'appliquer en temps de conflit armé. L'étude sera plus précisément consacrée à l'analyse des règles relatives aux méthodes et moyens de guerre ainsi qu'à celles destinées à protéger certaines personnes dites « protégées », comme par exemple les civils, les blessés, malades et naufragés ou encore les prisonniers de guerre.

Intégration européenne et Europe de la Défense : ce cours permet de comprendre ce que la politique de défense (PESD) de l'Union n'est qu'une composante de sa Politique étrangère (PESC) et que son action sécuritaire, commandée par une vision résolument globalisée de la sécurité, a certes vocation à mobiliser les organes, instruments et procédures spécifiques du deuxième pilier mais aussi ceux du pilier communautaire.

SEMESTRE 2

UE 1

Ce séminaire de suivi des mémoires, après une introduction à la méthodologie de la recherche en droit international et européen, implique des séances de soutenance et de discussion de l'état des travaux en présence du responsable du séminaire et du directeur de mémoire.

UE 2

Ce séminaire vise à l'acquisition de connaissances et d'une capacité d'analyse approfondie dans le domaine de la protection juridique internationale et européenne des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit pour mieux faire comprendre comment ses règles particulières sont porteuses d'une remise en cause du sanctuaire de la souveraineté de l'Etat.

UE 3

Ce cours propose une étude du principe de non recours à la force, notamment à la lumière de la Charte des Nations Unies, ainsi que des exceptions prévues au chapitre VII de la Charte ou résultant de normes coutumières.

UE 4

Ethno-political Conflicts and International Law : l'objectif de ce cours est d'appréhender la dimension juridique et internationale des conflits ethno-politiques à travers l'analyse de la prise en compte par le droit international des différentes facettes de ces phénomènes.

Européanisation du droit public : le droit de l'Union européenne influence de plus en plus tous les droits nationaux. Ce cours se propose d'analyser l'européanisation progressive, mais réelle et profonde, du droit public français, aussi bien le droit constitutionnel que le droit administratif et leurs grands concepts.

UE 5

Interaction normative entre le Conseil de l'Europe et l'UE : le cours se propose de s'interroger sur la nature des relations juridiques entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne à un moment où la question récurrente de l'articulation entre les deux organisations est renouvelée.

Droit international et européen des étrangers : ce cours vise d'abord à présenter les principaux enjeux et sources existantes en la matière pour dresser un cadre général, pour aborder dans un second temps des thèmes plus précis (régime de l'asile, situation des étrangers en situation régulière ou irrégulière...), examinés au regard du droit international général et des droits européens.

UE 6

International and European Human Rights Law : Sources, Monitoring and Compliance : le cours expose les grands problèmes contemporains concernant l'application du droit international et européen de protection des droits de l'homme, et offre aux étudiants une approche « how to » pour pouvoir traiter de façon pratique le contentieux dans ce domaine.

Droit de l'action extérieure de l'UE : l'objectif de ce cours est de présenter les fondements juridiques proposés par le traité de Rome et ses différentes révisions afin de mieux comprendre la dynamique de l'action extérieure. Une part importante est réservée à l'analyse de la jurisprudence communautaire sur les grandes problématiques du droit de l'action extérieure.



Un réseau universitaire et professionnel solide

Les atouts

ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE

La formation est rattachée au CESICE (Centre d'Etudes sur la Sécurité Internationale et les Coopérations Européennes) qui accueille la Chaire Jean Monnet en droit européen de l'Université Pierre-Mendès-France.

DIMENSION INTERNATIONALE

La formation a développé des coopérations internationales avec des universités en **Allemagne, Australie, Grèce et Russie**. Elle attire également un nombre important d'étudiants étrangers d'origines diverses, assurant ainsi des promotions réellement internationales et multiculturelles.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

K. BANNELIER-CHRISTAKIS (Maître de conférences), E. BROSSET (Maître de conférences), T. CHRISTAKIS (Professeur), C. CHEVALLIER-GOVERS (Maître de conférences), L. DELABIE (Maître de conférences), V. EDJAHARIAN (Maître de conférences), A. GESLIN (Professeur), H. OBERDORFF (Professeur), C. SCHNEIDER (Professeur), J. TERCINET (Professeur), R. TINIÈRE (Professeur).

PARTENARIAT

Le Master *Etudes internationales et européennes* est organisé en partenariat avec l'Institut d'Études Politiques et la Faculté d'Économie de Grenoble.

ÉVALUATION

Sur une échelle de notation couvrant les notes A+, A, B et C, cette spécialité a été évaluée « A » par l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES). Cette dernière a notamment salué la transversalité de la spécialité englobant droit international et droit européen, l'usage de méthodes interactives ainsi que les liens entre le laboratoire de rattachement (CESICE) et les étudiants.



Conditions d'accès

PUBLIC

L'accès à la spécialité « Droit international et européen » est possible pour les titulaires d'une maîtrise (M1) de droit, d'une maîtrise (M1) juriste-trilingue, du M1 « Etudes européennes » et d'autres diplômes nationaux ou étrangers jugés équivalents.

SÉLECTION

Le dossier de candidature est examiné par le jury de sélection. Il comporte notamment les éléments suivants :

- les justificatifs de résultats antérieurs des candidats ;
- les mobilités ERASMUS significatives d'un investissement à l'international ;
- une lettre de motivation explicitant plus particulièrement ses acquis en droit international et européen ;
- justificatif des expériences en matière de stages à l'international ;
- attestation de connaissance de la langue française (pour les étudiants étrangers).

CANDIDATURE

Les dossiers sont à constituer en ligne sur le site de la Faculté de Droit de Grenoble, à partir de début avril.

ORGANISATION GLOBALE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

- La rentrée universitaire a généralement lieu dans la troisième semaine de septembre.
- Les cours se terminent début avril.
- Les examens se déroulent en janvier et en avril pour la première session et en septembre pour la deuxième session.
- Le mémoire peut être soutenu en juillet ou en septembre.

FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION

M2 Droit international et européen

Responsable de spécialité : Théodore CHRISTAKIS, Professeur de droit international

La spécialité « Droit international et européen » fait partie du Master *Etudes internationales et européennes* dirigé par Henri OBERDORFF, Professeur de droit public et Sabine SAURUGGER, Professeur de science politique. Elle dispose du label « recherche ».

Contact administratif :

Université Pierre-Mendès-France

Faculté de Droit

Scolarité du M2 Droit international et européen

BP47

38040 GRENOBLE Cedex 9

Téléphone : 04 56 52 85 18

Courriel : Frederic.Delay@upmf-grenoble.fr

Site web de la Faculté de Droit de Grenoble : <http://www.facdroid-grenoble.org>

Site web du CESICE : <http://cesice.upmf-grenoble.fr>

Master 2

Droit international et européen

*La Faculté de Droit de Grenoble est une composante
de l'Université Pierre-Mendès-France.*

upmf
Grenoble
Université Pierre-Mendès-France
Sciences sociales & humaines

FACULTÉ DE
DROIT
GRENOBLE